

Nouveau comité Horizons à Saint-Maurice

Le comité Horizons vient d'être créé à Saint Maurice ! Ce nouveau groupe local, inspiré par les idées d'Édouard Philippe, représente une véritable opportunité pour notre ville.

Avec la nomination du gouvernement de Michel Barnier, l'heure est à l'engagement local pour soutenir des réformes ambitieuses au niveau national et dans nos communes.

Parmi les mesures phares portées par Horizons, l'accent est mis sur le développement durable, avec des initiatives pour renforcer la transition énergétique, soutenir les entreprises locales, et promouvoir les énergies renouvelables. L'amélioration de l'offre de transports en commun est également une priorité, pour une ville plus connectée, écologique et accessible à tous.

Rejoindre le comité Horizons, c'est participer activement à l'avenir de Saint Maurice, porter des projets ambitieux en phase avec le nouveau gouvernement, et contribuer à faire de notre ville un modèle pour demain.



Patrick Baruel

Conseiller municipal
Horizons pour Saint Maurice
saint-maurice@horizons-comites.fr

Moins d'argent pour l'école publique à Saint-Maurice

L'école est une compétence historique de la commune. On parle d'ailleurs de l'école communale depuis les lois de Jules Ferry. Il en va aujourd'hui de même de l'école maternelle.

Cette compétence de service public est partagée par l'État : l'éducation nationale définit les programmes scolaires et assure la gestion du personnel enseignant et administratif, les dépenses d'équipement sont à la charge de la commune. Selon l'article L.132-1 du Code de l'éducation, l'enseignement public dispensé dans les écoles maternelles et élémentaires est gratuit. Pourtant, depuis 2 ans, on observe une baisse de dotation par élève et par an à Saint-Maurice, passant de 35 € à 28 €. La subvention aux écoles privées sous contrat, hors de la commune, a été actée en juin dernier, alors qu'elle ne relève d'aucune obligation légale. Si les finances de la ville sont dans un état si complexe, pourquoi diminuer le financement du service public de l'éducation et maintenir ces dotations non obligatoires pour le privé, qui de surcroît contribue à la fermeture de classes et impacte la mixité sociale de nos écoles ?



Tiffany Farley

Conseillère municipale
Groupe Saint-Maurice en commun
stmaurice.encommun@gmail.com